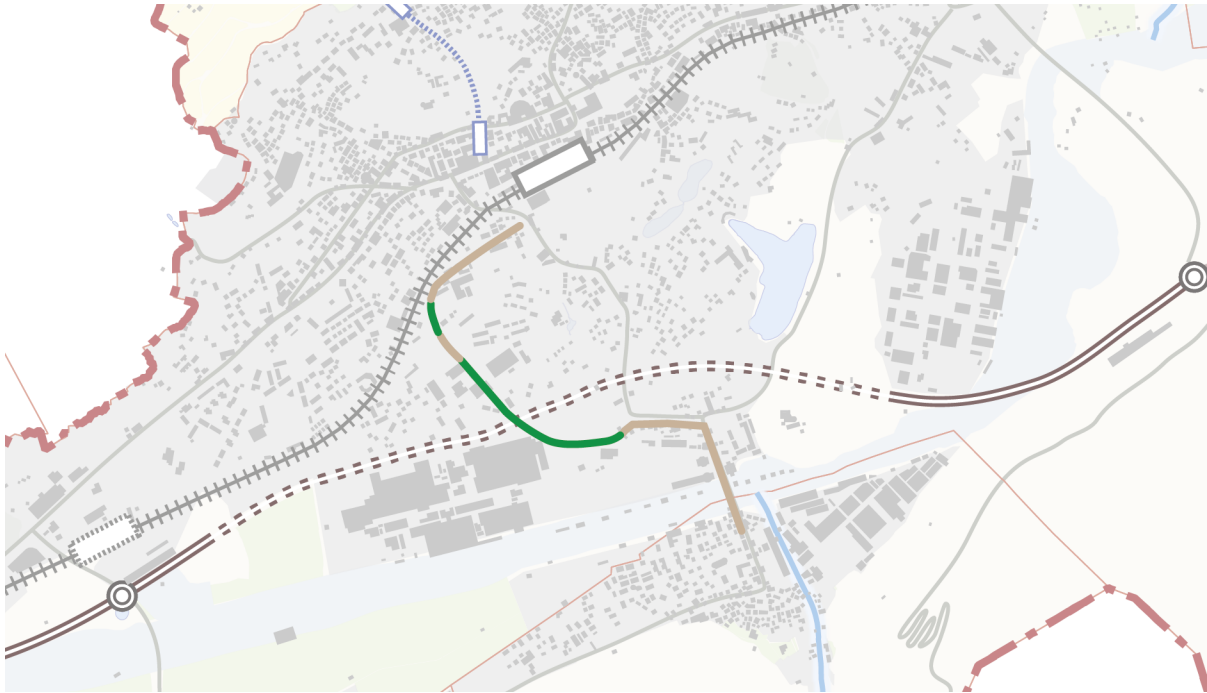
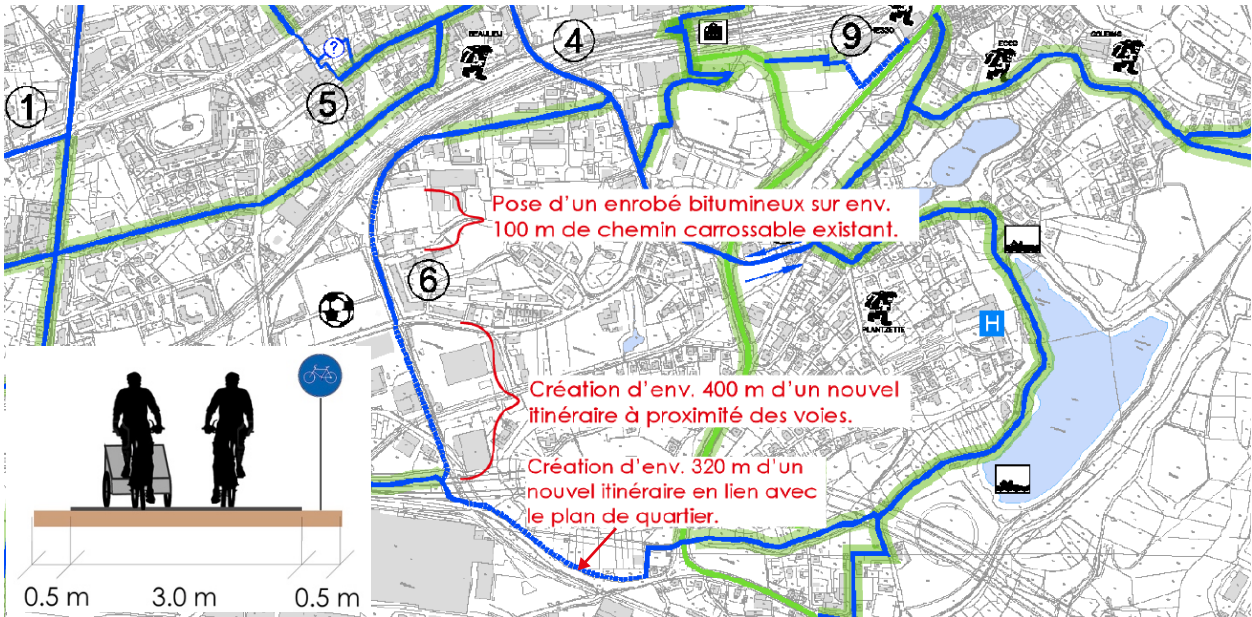


MESURE M4.3	SIERRE / COMPLEMENTS D'AMENAGEMENTS CYCLISTES ENTRE CHIPPIS ET LA GARE DE SIERRE
Thématique(s) M4 - Améliorations du réseau structurant de mobilités douces d'agglomération M4.a - Connexion intercommunale	Priorité : A
Territoire concerné : Sierre Maitre d'ouvrage : Sierre	
Mesure du PA2 en relation : - Mesure du PA3 corrélée / liée : - Autres coordinations : Plan de quartier Sous-Géronde	
	
 Pose d'un enrobé bitumineux sur env. 100 m de chemin carrossable existant. Création d'env. 400 m d'un nouvel itinéraire à proximité des voies. Création d'env. 320 m d'un nouvel itinéraire en lien avec le plan de quartier. Source : Concept mobilité cycliste à Sierre, Rapport technique, Novembre 2014, Bisa	

INTENTION

Etat actuel

A ce jour il n'existe pas d'itinéraire rapide et sûr pour les modes doux entre la gare de Sierre et Chippis. Dans le but d'encourager les reports modaux il s'agit de créer une liaison continue entre les deux communes. Cet itinéraire s'appuiera sur les secteurs suivants :

- La route de l'Ancien Sierre, axe communal limité à 60 km/h longeant les voies industrielles par le Nord, présentant un gabarit de 6.8 mètres et un trottoir généreux. Cette route intègre déjà la liaison est-ouest au sud des voies CFF, reliant des quartiers d'habitation aux berges du Rhône notamment. Il manque cependant un aménagement cyclable sur un tronçon de 320 mètres.
- Le nord-ouest des long des voies industrielles qui traversent des nouveaux quartiers résidentiels et longent d'importants générateurs de trafic tels que Constellium, le théâtre les Halles et Sierre Energie.

Données quantitatives

TJM - route de l'Ancien-Sierre : 7'600 véh./jr en 2014

Objectifs

Objectifs généraux :

- Créer un réseau structurant MD entre les communes de l'agglomération
- Densifier le réseau MD au sein de chaque commune
- Assurer la sécurité et le confort des usagers sur les réseaux MD.

Objectifs particuliers : créer une liaison cyclable forte entre les grands générateurs de trafic et le centre-ville (la gare notamment).

Description de la mesure

Pour la liaison Ancien Sierre- Sous Gérondo, il s'agit d'aménager les 320 mètres de route manquant. Un site propre de 3 mètres de large et une gestion des traversées sera intégré dans le plan de quartier prévu dans le secteur.

Pour l'autre partie de la liaison (nord-ouest), une liaison directe de 600 mètres vers le centre-ville et la gare est créée. Cette liaison sera presque exclusivement en site propre pour les cyclistes, à part un secteur d'environ 100 mètres comprenant des accès privés.

EVALUATION

Opportunité

Cette mesure permettra de renforcer le lien entre ces deux communes si proches, mais aussi de réhabiliter l'espace longeant les anciennes voies industrielles et d'accompagner le développement du Technopôle (NTIC et Novelis).

Elle concerne les réseaux pendulaires et touristiques. Cette mesure s'inscrit notamment dans la stratégie de développer un réseau intercommunal structurant, sûr et confortable.

Enfin, cette mesure est coordonnée avec la mesure prioritaire Sierre / Chippis, dans le cadre du projet Rhône 3.

Utilité de la mesure selon les critères d'efficacité

CE1 (amélioration de la qualité du système de transports) :

- amélioration du trafic piétonnier et cycliste
- amélioration de l'accessibilité aux quartiers par les MD
- amélioration de l'intermodalité car il s'agit de relier la Gare par les MD
- amélioration du trafic de loisirs.

CE2 (développement de l'urbanisation à l'intérieur du tissu bâti) :

- adaptation du système de transports MD à la densification du bâti.

CE3 (accroissement de la sécurité du trafic) :

- sécurisation des déplacements MD sur le réseau routier et offre de cheminements en site propre.

CE4 (réduction des atteintes à l'environnement et de l'utilisation des ressources) :

- réduction des nuisances environnementales (bruit, air) en reportant une partie du trafic automobile sur les mobilités douces
- réappropriation des voies industrielles.

Degré de maturité : 2

Faisabilité (pour les mesures de grande ampleur) : Concept mobilité cycliste à Sierre, Bisa, nov. 2014

REALISATION

Calendrier de mise en œuvre

Date prévue du début des travaux : 2019-2020
Date prévue de la mise en service : 2020

Calendrier de remise de l'avant-projet

2016 : avant-projet
2017-2018 : projet de mise à l'enquête

Coûts

Coûts estimés : CHF 675 000.- HT

Financement

Part fédérale : selon décision de la Confédération
Solde : Commune